

**Prérequis:** Claim&Go peut être téléchargé à partir de l'App Store pour iOS ou le Play Store pour Android.

**Compatibilité HUB:** une réclamation lancée dans l'application peut être terminée dans le HUB et vice versa.

## Première étape: Trouver un Contrat

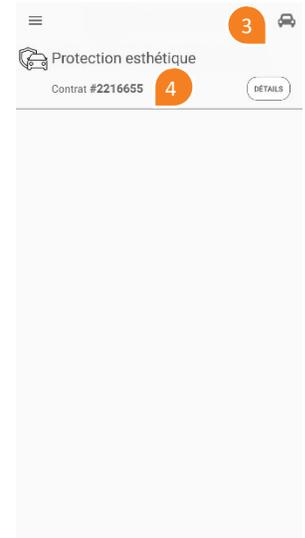
Connectez-vous en utilisant vos informations d'identification HUB.

Contactez [service@lgm.ca](mailto:service@lgm.ca) pour recevoir un nom d'utilisateur et un mot de passe si nécessaire.

Entrez les huit derniers caractères du **NIV** pour rechercher un contrat (1).

Vous pouvez également trouver un contrat en utilisant la fonction **NUMÉRISER LE NIV** pour numériser le **NIV** sur le pilier « B » d'un véhicule. Assurez-vous que la ligne rouge est alignée avec le **NIV** (2).

Une fois le contrat désiré trouvé, appuyez sur le symbole de la **voiture** (3) pour afficher les informations sur le contrat ou appuyez sur le **Contrat** (4) pour débiter une réclamation.



## Deuxième étape: Sélection des Avantages

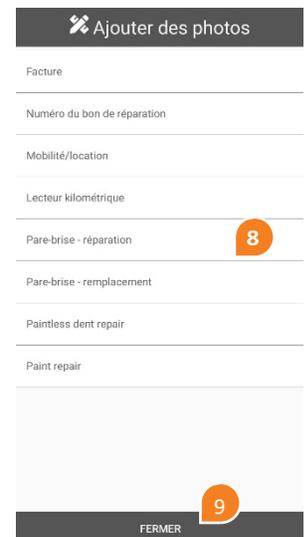
Une fois le contrat désiré accédé, l'écran suivant affichera un véhicule avec quatre pneus.

Pour les réclamations concernant les pneus et les roues, appuyez sur l'icône du pneu où il y a des dommages (5) et sélectionnez l'avantage approprié (6).

Pour créer une réclamation pour d'autres avantages d'esthétique, appuyez sur **AJOUTER DES PHOTOS** (7) et choisissez l'avantage requis pour la réclamation (8).

Tapez sur **FERMER** (9) lorsque des photos de dommages sont téléchargées.

Tapez sur **PRÉCÉDENT** (10) pour revenir à l'écran précédent.



## Need help?

If you have any questions, please contact the Claims Department at:  
1.866.287.6200 | [claims@lgm.ca](mailto:claims@lgm.ca)

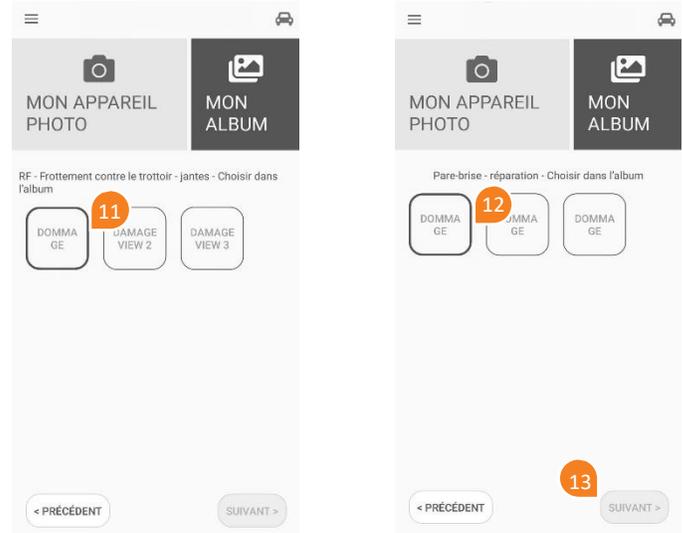
## Troisième étape :

### Télécharger des Photos :

Une fois les avantages requis sélectionnés, des photos des dommages doivent être téléchargées dans la réclamation.

Appuyez sur les **cadres en gras** (11 et 12) pour télécharger des photos des dommages pour chacun des avantages choisis - un maximum de 3 photos peuvent être téléchargées pour chaque avantage (**cadre en gras** = obligatoire pour la soumission de la réclamation).

Tapez sur **SUIVANT** (13) pour passer au prochain écran.



## Quatrième étape:

### Commencer une Réclamation

Une fois les photos requises téléchargées, vous serez invité à créer la réclamation.

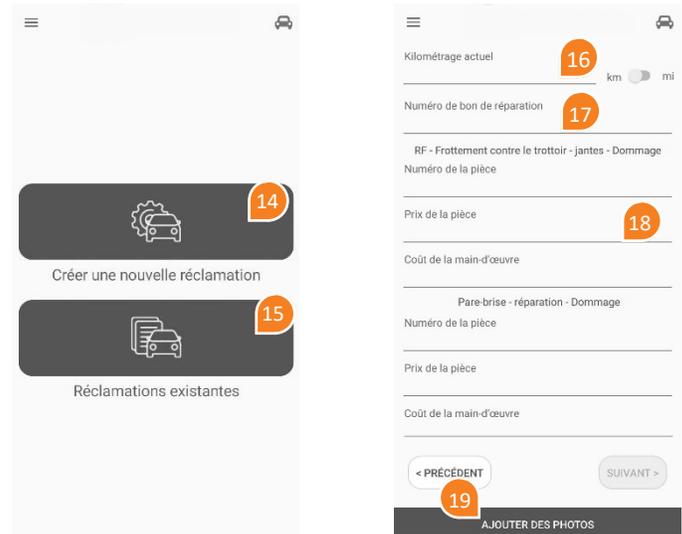
Appuyez sur **Créer une nouvelle réclamation** (14).

Vous pouvez également afficher et continuer les **réclamation existantes** (15).

Dans l'écran suivant, entrez toutes les informations requises pour la réclamation:

- **Kilométrage actuel** (16)
- **Numéro de bon de réparation** (17)
- **Prix des pièces et de la main-d'œuvre (et numéro de pièce si nécessaire) pour chaque avantage réclamé** (18) – incluant les frais de sous-traitance.

Tapez sur **AJOUTER DES PHOTOS** (19) pour l'étape suivante.



## Cinquième étape :

### Téléchargement de documents obligatoires

*Cette étape est requise pour la soumission d'une réclamation.*

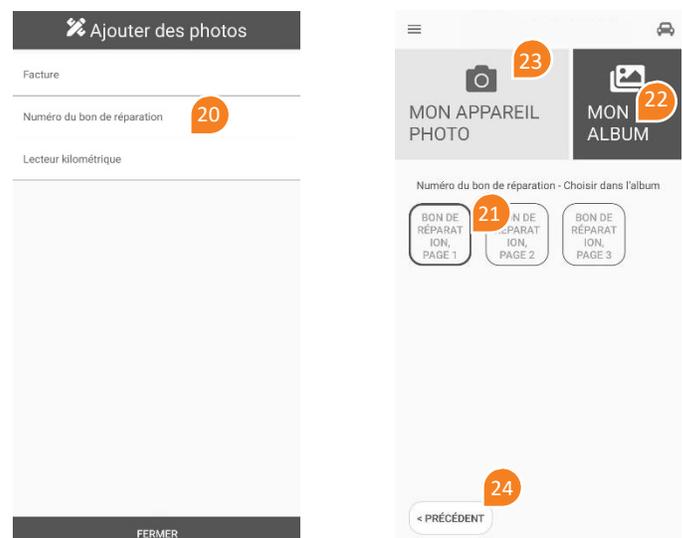
Appuyez sur **Numéro du bon de réparation** (20) pour accéder à l'écran de téléchargement des photos.

Appuyez sur le **cadre en gras** (21) pour télécharger une copie du bon de réparation signé par le client.

Lorsque **MON ALBUM** (22) est choisi, vous pouvez télécharger des images de votre galerie de photos.

Vous pouvez également appuyer sur **MON APPAREIL PHOTO** (23) pour prendre des photos directement des documents.

Appuyez sur **PRÉCÉDENT** (24) pour continuer.



## Need help?

If you have any questions, please contact the Claims Department at:  
1.866.287.6200 | [claims@lgm.ca](mailto:claims@lgm.ca)

